



Association Nationale des Étudiants en Médecine de France

ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris

Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71

www.anemf.org - contact@anemf.org

Les programmes d'échanges de l'IFMSA

International Federation of Medical' Students Associations

Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.
Organisation de représentation selon l'article 81 I-3 du code de l'éducation.
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.

La **Fédération Internationale des Associations d'Etudiants en Médecine**, a permis la mise en place de deux programmes d'échanges d'étudiants en médecine, auxquels participent 108 pays. Il existe un programme **d'échanges cliniques (SCOPE)** et un programme **d'échanges de recherche (SCORE)**. L'ANEMF est adhérente à cette fédération, et fait partie des associations participantes à ces programmes.

SCOPE = Standing Committee On Professional Exchanges

SCORE = Standing Committee On Research Exchanges

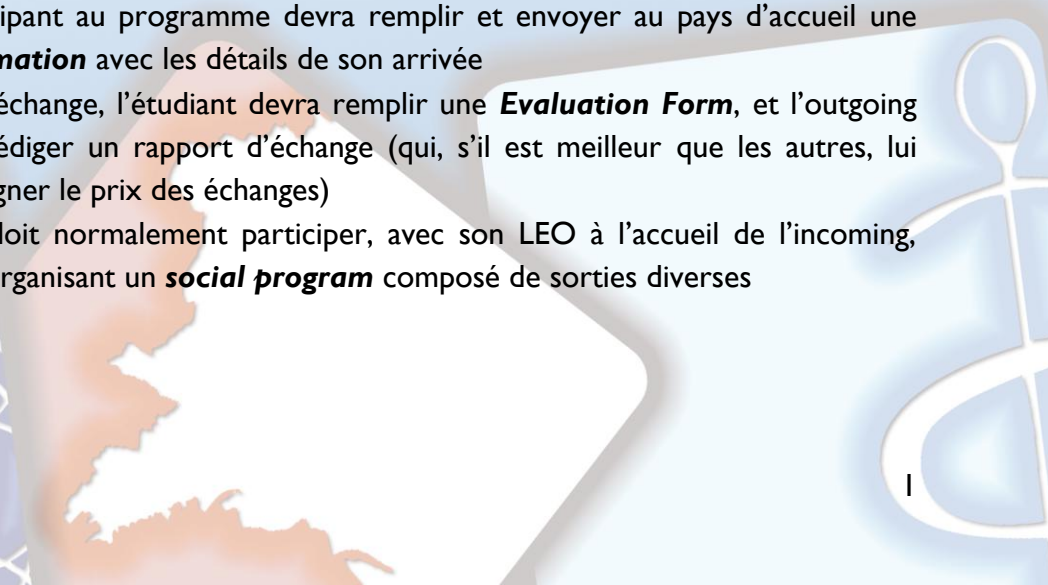
Le concept des échanges : un étudiant français peut partir un ou plusieurs mois en stage à l'étranger, par exemple en Espagne, dans un hôpital ou un laboratoire. Il sera alors logé et nourri gratuitement chez un étudiant en médecine Espagnol, qui participe lui aussi au programme et pourra partir par exemple en Suisse. L'étudiant partant (outgoing) n'aura donc à payer que son billet d'avion, parfois un repas/jour, et les à côté (sorties, souvenirs, etc.). En contrepartie, l'étudiant français devra accueillir un étudiant étranger (incoming), qui participe au même programme d'échanges. La garantie de l'engagement des étudiants partant passe par la signature de la charte des échanges, un contrat d'engagement et de différents chèques de cautions.

Niveau local : les programmes sont gérés par les associations locales, la personne de référence (le plus souvent VP échanges ou VP internationale) est appelée **LEO/Local Exchanges Officer** ou **LORE/Local Officer on Research Exchanges**. Elle s'occupe d'organiser et de transmettre les dossiers d'inscription des outgoings au niveau national, ainsi que de l'accueil des incomings.

Niveau national : les programmes sont gérés par l'ANEMF, via les **NEO/National Exchanges Officer** ou **NORE/National Officer of Research Exchanges**. Ils négocient la signature des contrats qui permettent les échanges entre deux pays, gèrent la répartition et la sélection des outgoings, la gestion des différents documents, la répartition des incomings, la formation et l'accompagnement des LEO, et l'administration des comités SCOPE et SCORE de l'IFMSA.

Comment se mettent en place les échanges ?

- Dépôts des candidatures des outgoings pour un pays. Les frais d'inscription s'élèvent actuellement à 44 euros pour 1 mois, +4 euros par mois.
- Signature de la plupart des contrats lors de l'assemblée générale de l'IFMSA en août
- Une fois le contrat signé, l'outgoing doit remplir une **Application Form** pour son pays d'accueil, et fournir plusieurs documents (ex : photocopie de passeport)
- Le LEO doit remplir la **Card of Acceptance** afin de confirmer qu'il accueillera un incoming
- L'étudiant participant au programme devra remplir et envoyer au pays d'accueil une **Card of Confirmation** avec les détails de son arrivée
- A la fin de son échange, l'étudiant devra remplir une **Evaluation Form**, et l'outgoing français devra rédiger un rapport d'échange (qui, s'il est meilleur que les autres, lui permettra de gagner le prix des échanges)
- Tout outgoing doit normalement participer, avec son LEO à l'accueil de l'incoming, notamment en organisant un **social program** composé de sorties diverses



Les AF, CA, CC et EF sont remplies sur la **DATABASE** de l'IFMSA, un serveur où les NEO et LEO gèrent les programmes. Deuxième site clef : <http://www.ifmsa.net> où l'on trouve toutes les conditions d'échanges des différents pays disponibles pour les programmes, ainsi que les différents projets de recherche existant en SCORE.

